



36 rue de la Cavalerie
30100 Alès

Gard

Dynamic DANSE SPORTIVE

5 rue des Aubépines
30200 Bagnols-sur-Cèze
tél. : 06 70 38 09 55
email : ddsbagnols@gmail.com



TOUTES LES INFOS (horaires, dossards, hôtels) :

www.ddsbagnols.com

Trophée des Garrigues 2024

de Danse Latines & Standards

Samedi 20 avril 2024

au complexe des Eyrieux - avenue du Commando Vigan Braquet
BAGNOLS SUR CEZE (30200)

COMPETITION
Agréée FFDanse
24-020

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Épreuves Classificatrices et solo dances

Débutants	Tous âges	Standards & Latines
Intermédiaires	Tous âges	Standards & Latines
Avancés	Tous âges	Standards & Latines
Solo novices	Tous âges	Latines
Solo confirmés	Tous âges	Latines

Directeur de compétition
M. Patrick FARGIER

SOIRÉE SPÉCIALE

Jugée par
Axel **SAMPINO** & Anna **ZGONNIKOVA**,
Grégoire & Alizée **LYONNET**
Jean-Marc **GÉNÉREUX**

Chairperson
M. Christophe TARILLON

Juges pressentis
Mme Sandrine MEGNIGBETO
Mme Justine REYNAUD
Mme Laetitia RUFFINO
M. Patrick BONNET
M. David JUTGE
M. Pasquale SICARI

Scrutatrice
Mme Christelle MARTIN

Opens tous âges :

**ULTIMATE URBAN LATIN KIDS* & ULTIMATE
URBAN LATIN Adultes****

OPEN à tous avec éliminatoires « traditionnels » et finale en éliminations directes (chorées, tenues... libres et bien plus encore !)

*Juvénile Junior **Youth-Adulte-Sénior

SOLOTEAM : Grand prix du public

Juveniles – Juniors – Adultes - Seniors

Jugées par nos stars, les juges FFD et le public par notation directe sur internet

Toutes les infos et inscriptions sur www.ddsbagnols.com

Horaires prévisionnels : Ouverture des portes : 10h00 – Début des compétitions : 11h30 (modifiables suivant les inscriptions)

Inscriptions : avant le 13 avril : Directement sur le site de la fédération (droit au dossard 10 €/couple)

Tarif entrées : de 10 à 25 € tous les tarifs sur www.ddsbagnols.com

TOUTES LES INFOS UTILES : (horaires prévisionnels, inscriptions...)

www.ddsbagnols.com

Dans l'attente de vous accueillir nombreux lors de cette journée, recevez, Mesdames, Messieurs nos sportives salutations.
Pour Comité Départemental du Gard et le Dynamic Danse Sportive de Bagnols-sur-Cèze,

Sébastien ROUX - Patrick FARGIER

Art 12 du règlement technique :

Droit de dossard :

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples et les danses solos des catégories Youth, Adultes et Seniors.

Ce droit de dossard est de 5€ par athlète.

~~Droit de dossard pour les soloteams : 25€~~

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus.

Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement : En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

TOUTES LES INFOS UTILES : (horaire prévisionnel, inscriptions...)

www.ddsbnols.com